

**Arrêté du 8 avril 2011 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au TGI de Grasse**

**NOR : JUSB1110974A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame CONCORDIA Marie-Thérèse, épouse MORELL, secrétaire administrative de classe normale, en sa qualité de régisseuse titulaire du tribunal de grande instance de Grasse.

**Article 2**

Madame THIBAUT Valérie, épouse URSULET, secrétaire administrative de classe supérieure, est, à compter de la date de passation des comptes, et pour une durée maximale de six mois, nommée régisseuse intérimaire du tribunal de grande instance de Grasse.

**Article 3**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel d'Aix-en-Provence en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 8 avril 2011

Le garde des sceaux, ministre de la justice et  
des libertés et par délégation,  
La chef du bureau des carrières et de la  
mobilité professionnelle

**Marie-Noëlle DEHOUCK**